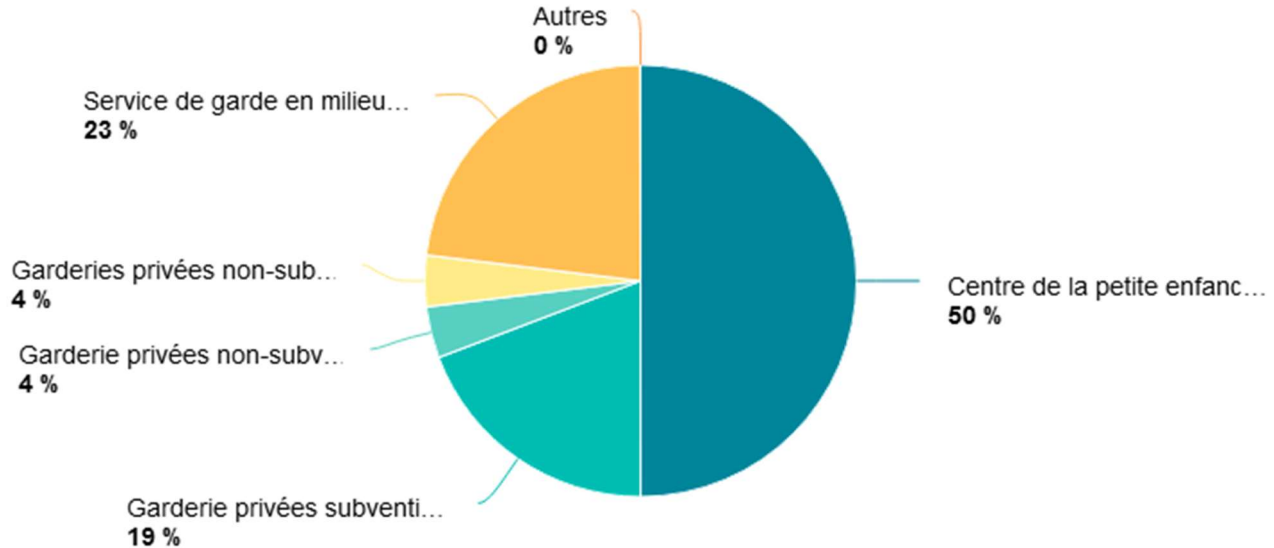




## Besoins en services de garde - Résultats du sondage L'Observatoire FCCQ

Question #1 : Si vous aviez un enfant en âge d'aller en services de garde, dans quel type de service préféreriez-vous l'envoyer si vous en aviez la possibilité?



Question #2 : Selon vous, quel type de services de garde le gouvernement devrait-il prioriser dans votre communauté? (Veuillez indiquer votre ordre de préférence de 1 à 5, 1 étant votre premier choix et 5 étant votre dernier choix.)

● Rang 1 ● Rang 2 ● Rang 3 ● Rang 4 ● Rang 5

Centre de la petite enfance (CPE)



Garderies privées subventionnées



Garderies privées non-subventionnées (excluant en milieu de travail)



Garderies privées non-subventionnées en milieu de travail



Service de garde en milieu familial reconnu





Question #3 : Est-ce que votre entreprise fonctionne selon un horaire de travail exclusivement compris entre 8h30 et 17h durant la semaine?

- Oui
- Non
- Oui, mais nous considérons ajouter des quarts de travail en dehors de 8h30 à 17h la semaine
- Ne s'applique pas



Question #4 : Dans quelles périodes de la journée vos quarts de travaux se situent-ils / pourraient se situer?  
(Réponses multiples possibles)

Tôt le matin en semaine (avant 8h30)



Le soir en semaine (de 17h à 21h)



La nuit en semaine (après 21h)



Tôt le matin durant la fin de semaine (avant 8h30)



Le jour durant la fin de semaine (de 10h à 17h)



Le soir durant la fin de semaine (de 17h à 21h)



La nuit durant la fin de semaine (après 21h)





Question #5 : Est-ce que les services de garde offerts en entreprise ou à proximité offrent des horaires flexibles pour les travailleurs qui ont des horaires en dehors de 8h30 à 17h la semaine? (Réponses multiples possibles)

Oui, tôt le matin en semaine (avant 8h30)



Oui, le soir en semaine (de 17h à 21h)



Oui, la nuit en semaine (après 21h)



Oui, tôt le matin durant les fins de semaine (avant 8h30)

0 %

Oui, le jour durant les fins de semaine (de 10h à 17h)

0 %

Oui, le soir durant les fins de semaine (de 17h à 21h)

0 %

Oui, la nuit durant les fins de semaine (après 21h)

0 %

Non, aucun service de garde en entreprise ou à proximité n'est disponible



Non, les services de garde en entreprise ou à proximité n'offrent pas une telle flexibilité



Ne sait pas



Ne s'applique pas



Question #6 : Est-ce que votre entreprise serait intéressée à investir financièrement ou autrement pour développer une garderie en milieu de travail ou un partenariat avec un service de garde à proximité? (Réponses multiples possibles)

Oui, en milieu de travail



Oui, un partenariat avec un service de garde à proximité



Non

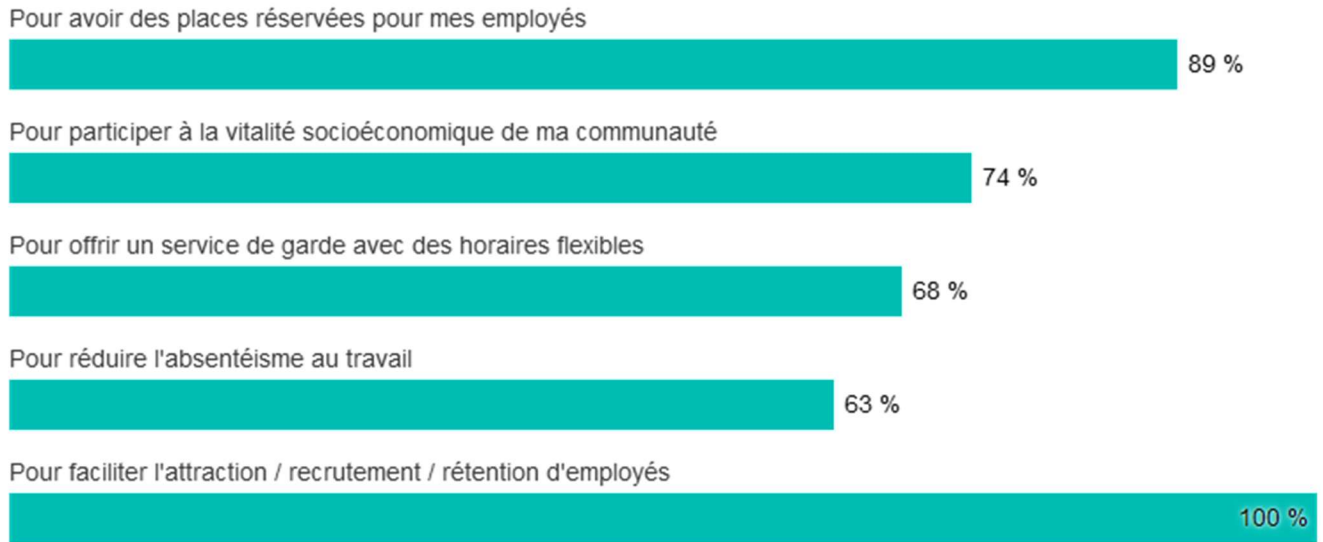


Ne s'applique pas





Question #7 : Pour quelles raisons seriez-vous intéressé à développer une garderie en milieu de travail ou à développer un partenariat avec un service de garde à proximité? (Réponses multiples possibles)



Question #8 : Est-ce que l'accès à une garderie en milieu de travail ou à proximité de votre entreprise contribue positivement à la conciliation travail-famille de vos employés?

